



Liquidation judiciaire Alsace moselle

Par Kilo88

Bonjour

En liquidation judiciaire Alsace Moselle depuis 1 an (simplifiée) j'ai eu des dettes de loyer que je n'ai pas déclaré au mandataire . Le bailleur m'assigne devant le juge des contentieux début avril .Pourrais je demander un échelonnement ? Et puis je être saisi en étant en liquidation procédure. Collective ? Merci